



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Sujet

U 21 CONDUITE

ENGIN IMPOSE

Candidat N :	
Lot N :	
Examineur :	
Engin :	
Signature :	

Avec l'engin imposé, le candidat doit réaliser le terrassement d'un ouvrage déblais / remblais selon les plans ci-dessous.

La partie déblais devra être réalisée à -0.30 du pied de piquet situé entre la partie déblais / remblais. Le fond sera horizontal dans la partie emprise de déblais.

Le remblai sera réalisé dans l'emprise prévue, sans altitude particulière. La partie supérieure sera horizontale.

La notation comprendra :

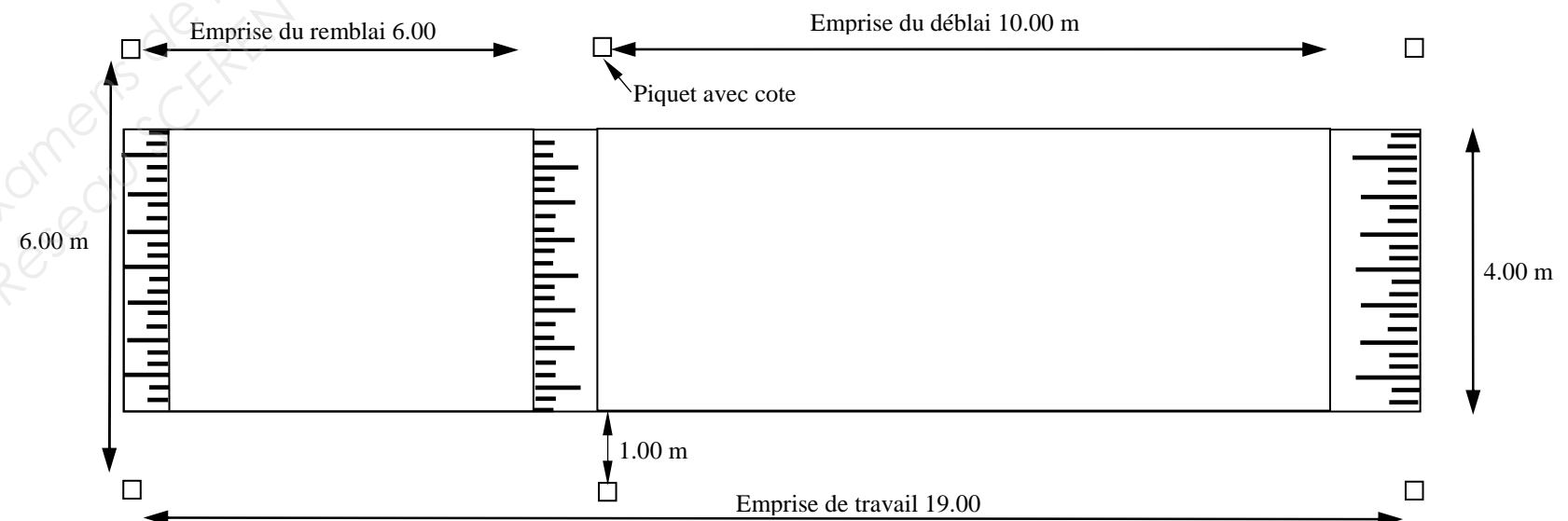
- La prise en compte de l'engin,
- Le contrôle de l'horizontalité du fond de la zone de déblai,
- Le contrôle de l'horizontalité de la zone de remblai,
- La méthode de travail,
- La régularité de la largeur de décaissement,
- La finition de l'ensemble,
- Le respect des règles de sécurité

Votre chantier sera pré - implanté en planimétrie et altimétrie de référence.

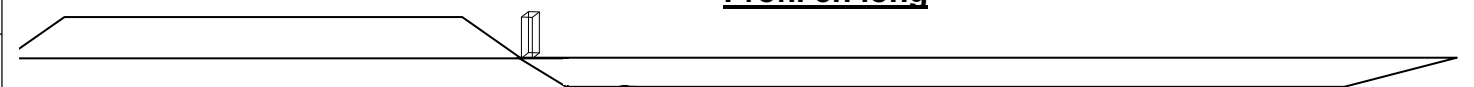
Pour réaliser ce travail, vous disposez :

- D'un laser rotatif.
- D'un engin imposé par tirage au sort entre bouteur et chargeur.

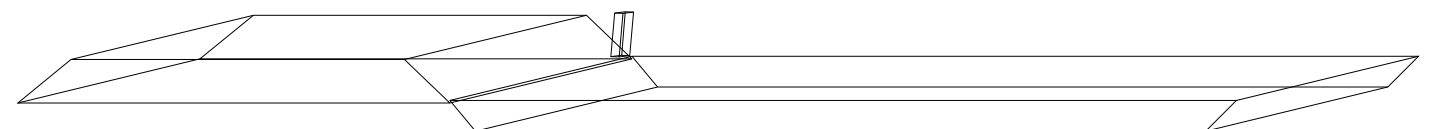
Croquis de masse



Profil en long



Vue en perspective



BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TP	Les Grillonnières	13 06-CETP U21
	E2 : Réalisation et mise en œuvre U21 : CONDUITE – ENGIN IMPOSE	SUJET
SESSION 2013	DUREE : 2 H 00	Coefficient : 8
		Page 1/1

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.